



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS

03 26 88 25 53

[ac-reims@se-unsa.org](mailto:ac-reims@se-unsa.org)

<http://sections.se-unsa.org/reims/>



## Les Enseignants de l'UNSa

FLASH SE-UNSA du 14 janvier 2010

L'équipe académique du SE-UNSA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Tous en grève le 21 janvier

**Pour que l'Éducation Nationale redevienne la priorité dans notre pays !**

Le SE-UNSA appelle les personnels à une journée nationale de grève pour dénoncer :

- l'insuffisance des moyens accordés aux écoles, collèges et lycées pour la rentrée 2010 et la dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants avec la suppression de 16 000 postes à la rentrée 2010 et la disparition des emplois de stagiaires plus de 5 500 équivalents temps plein 1er et 2nd degré
- la désectorisation scolaire qui ghettoise les établissements les plus fragiles et renforce la ségrégation sociale
- la réforme de la formation des futurs personnels d'enseignement et d'éducation qui tourne le dos à la dimension professionnelle de notre métier
- des propositions insuffisantes de revalorisation du métier d'enseignant

### APPEL COMMUN UNSA EDUCATION et SGEN CFDT pour la grève du 21 janvier

En 2010, L'éducation sera très durement frappée avec plus de 16000 suppressions d'emplois, soit au total plus de 40 000 emplois depuis 2007.

En 2010 se mettra en place une réforme du recrutement et de la formation des enseignants que nous condamnons.

En 2010 se poursuivra la suppression de la carte scolaire qui se traduira par le renforcement des ghettos.

En 2010 le Lycée connaîtra des innovations approuvées par la majorité de la communauté éducative mais qui nécessitent des conditions de mise en oeuvre que nous devons gagner par le combat syndical.

Pour plus de renseignements sur les modalités pratiques de cette journée d'action, contactez votre section départementale.

## Formation des enseignants

Les maquettes des concours enseignants sont parues au JO du 6 janvier 2010.

Les nouveaux concours vont se mettre en place pour la session 2011. Cela veut dire que cette année 2010 va voir se dérouler deux sessions de concours :

- celle se déroulant de janvier à juin pour la rentrée de septembre 2010
- celle ayant lieu de septembre à novembre 2010 qui concernera l'admissibilité pour les concours 2011.

Le ministère a publié les contenus des concours au Journal officiel du 6 janvier 2010. Ces textes suscitent quelques commentaires.

**Dans le premier degré** : les échanges que nous avons eu avec le ministère ont permis de tempérer quelques effets néfastes : réintroduction des épreuves d'arts visuels, d'EPS et de musique, rééquilibrage des coefficients disproportionnés dans la prise en compte du disciplinaire.

En définitive, le concours reste classique dans ses attentes. Par contre, il faut davantage de pré requis (Niveau B2 en langue, C2I, AFPS, 50 m en natation).

A cela s'ajoute une épreuve que le SE-UNSA avait réclamée : « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable »

**Dans le second degré** : Hormis l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable », aucun changement notable dans les concours. On demeure sur des épreuves très classiques, quasi copier-coller de ce que l'on connaissait auparavant.

**En résumé**, l'élévation du niveau de recrutement ne se traduit absolument pas dans les contenus des concours. C'est une preuve supplémentaire, si besoin était, du prétexte de la masterisation. Sa seule justification réside dans les 16000 suppressions de postes de stagiaires.

Cela montre également la duplicité du SNES qui a négocié son abstention au CTPM de mai contre une revalorisation dont on sait aujourd'hui qu'elle concernera au maximum 1/4 des enseignants. Sa responsabilité est totale dans ce processus.

*Il serait bon de ne pas l'oublier....*

## Urgence Haïti

Vous êtes touché par le drame que vit Haïti. Vous voulez faire un geste solidaire...

→ <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2044>

**Les infos pratiques, l'actualité sur** : <http://sections.se-unsa.org/reims/>  
[www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)

**Consultez également nos sites départementaux**

<http://sections.se-unsa.org/08> <http://sections.se-unsa.org/10>

<http://sections.se-unsa.org/51> <http://sections.se-unsa.org/52>

*N'hésitez pas à transférer ces informations par voie électronique à vos collègues*

**Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53**

**Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré 06.88.30.23.74**

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

*Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.*